



Année 2023 -2024

Enseignement qualifiant en alternance CEFA (Art. 45)

GRILLE HORAIRE DE 3^e et 4^e ANNÉE PROFESSIONNELLE

OPTION : PREMIER/PREMIERE COMMIS DE CUISINE

PREMIER(RE) COMMIS DE CUISINE	3 ^e année	4 ^e année
<i>Grille :</i>	CUIS	CUIS
<u>Formation commune</u>		
Formation humaine : français	3	3
Mathématique	2	2
<u>Formation optionnelle</u>		
Technologie du métier	3	3
Travaux pratiques	7	7
Total :	15 hs	15 hs

